



CCI FINISTÈRE

Courrier reçu le

09 JAN. 2025

Suivi par : Océane

Copie à : Solène

Le Président

M. Yvan MOULLEC

Mairie

Rue du Général de Gaulle

29780 PLOUHINEC

Département Entreprises et Territoire

JFG-PLC-LL-CS-2024-020

Tél. 02 98 98 29 29 - Fax 02 98 98 29 46

**Objet : Révision du PLU de la commune
de Plouhinec**

Quimper, le 3 janvier 2025

Monsieur le Maire,

Yan

Par le courrier du 17 octobre 2024, vous sollicitez l'avis de la Chambre de commerce et d'industrie Finistère sur la délibération du Conseil municipal de Plouhinec prescrivant la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU).

Dans le projet présenté, vous prévoyez de dynamiser votre commune en rationalisant l'implantation des commerces. Ainsi, vous avez fait le choix de délimiter des périmètres de centralité au centre-bourg de Plouhinec, au port de Poulgoazec ainsi que dans la ZA de Ty Frapp (pour les commerces de plus de 200 m²).

Ce dispositif permet de concentrer l'offre et de créer un effet de masse profitable aux commerces, ce qui correspond également aux attentes des consommateurs. Néanmoins, pour bénéficier de cet effet, il convient que ces périmètres ne soient pas trop étendus afin d'encourager les futures implantations à proximité des commerces existants.

Par ailleurs, 3 OAP économiques permettront l'extension ou l'accueil de nouvelles entreprises : un village d'artisans en extension de la ZA de Ty Frapp, une zone de renouvellement urbain dans le secteur Jean Moulin et la densification de la ZA de Lesvenez.

Enfin, dans le secteur du port de Poulgoazec, l'implantation de commerces et services est autorisée pour accompagner le développement portuaire et de plaisance de ce qui constituera un nouveau pôle d'activité complémentaire.



Ces différentes dispositions sont un signal positif pour le développement économique de la commune.

Aussi, après une étude attentive du dossier, la Chambre de commerce et d'industrie Finistère émet un avis favorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

Salutations Sincères

Jean-François GARREC